



VACCINATION, AGRESSION ET DÉSINFORMATION

- Marjolaine Jolicoeur- AHIMSA - printemps 2001

En Angleterre, Jerry Friedman poursuit son employeur suite à son congédiement, parce qu'il ne veut pas se faire vacciner contre la rougeole. Le végétarien évoque la discrimination religieuse pour refuser le vaccin car il est préparé sur des embryons de poulets.

En effet, le vaccin contre la rougeole est cultivé sur des embryons de poulets, tout comme celui de l'influenza (grippe), de la fièvre jaune et les oreillons, Ces embryons se forment entièrement après 35 heures d'incubation. On peut voir leur coeur battre dès le cinquième 35

produits de l'abattoir se retrouvent dans plusieurs étapes de fabrication des vaccins. En plus d'être cultivés sur des cellules animales ou humaines de fœtus avortés, les vaccins baignent dans du formaldéhyde, du phenoxyethanol, du mercure, de l'aluminium, de la gélatine, du serum bovin ou foetal de veau, de l'albumine provenant de sang humain, de l'aspartame et des antibiotiques. Rien d'étonnant à ce que ces cocktails vaccinaux aient de multiples effets secondaires : douleur au point d'injection, fièvre, courbatures, douleurs articulaires, crises d'asthme ou d'eczéma, allergies, choc anaphylactique, risque de mort subite du nourrisson, autisme, méningite, convulsions, encéphalite, syndrome de Guillain-Barré, sclérose en plaque, diabète, lupus, polyarthrite rhumatoïde et cancers divers. L'utilisation de vaccins multiples potentialise les risques d'effets secondaires de chaque vaccin et leurs interactions est une bombe à retardement.

Ces sous-produits animaux dans les vaccins comportent un grand risque de contamination virale. Aucun laboratoire ne peut garantir l'asepsie des cellules animales servant à la culture vaccinale. Celui contre la grippe, par exemple, en plus d'être préparé dans un embryon animal peut contenir un virus de la leucémie propre au poulet (leucose aviaire) et être transmis à l'humain vacciné. Il possède de plus des éléments provenant du cochon car une enzyme tirée de l'estomac de l'animal sépare les cellules en laboratoire. Une découverte par des chercheurs suisses et rapportée dans le *Washington Post* (9 décembre 1995) fait état d'une enzyme, la "transcriptase renversée", qui a contaminé des vaccins de la rougeole et des oreillons. Cette enzyme vient des embryons de poulet entrant dans la fabrication des vaccins. Elle a aussi contaminé des vaccins contre la grippe et la fièvre jaune. Cette enzyme est associée avec la présence de rétrovirus, une classe de virus qui peut modifier de façon permanente les gènes.

MERCURE

Le thimérosol, un sel composé d'éthylmercure et de thiosalicylate est un agent de conservation, un additif pour prévenir la contamination bactérienne et fongique (contient 49.6% de mercure). Il fut introduit dans les vaccins dans les années 30 mais, suite à de nombreuses études sur ses effets secondaires graves, on tend à fabriquer des vaccins n'en contenant plus. Cependant, au Canada, le thimérosol se retrouve encore dans nombre de vaccins dont ceux contre **l'hépatite B, la méningite et l'influenza**. Ce dérivé mercuriel dans les vaccins est excessivement allergène, cancérigène et toxique car injecté directement dans le sang. Il s'accumule dans le cerveau et affaiblit le système respiratoire, digestif, nerveux et immunitaire. Selon Hugh Fudenberg md, un immunogénéticien de renommée mondiale, un individu ayant reçu 5 vaccins consécutifs contre la grippe, a 10 fois plus de chance d'avoir la maladie d'Alzheimer's qu'un individu non vacciné. Ce phénomène s'explique par le fait, entre autre, que le vaccin contient du mercure ainsi que de l'aluminium et que son accumulation atteint les fonctions cognitives du cerveau. Les chercheurs Markesbery's et Ehmanns ont démontré, par des autopsies sur des patients souffrant de la maladie d'Alzheimer's, que le cerveau de ces derniers contenait un taux plus élevé de mercure que ceux ne souffrant pas de la maladie. Cette accumulation

de mercure dans les vaccins s'ajoute à celle contenue ailleurs, notamment dans les amalgames dentaires, l'alimentation et certains produits biologiques comme les gouttes ophtalmiques, nasales, les solutions pour lentilles ophtalmiques ou les immunoglobulines.

ALUMINIUM

Selon le concept vaccinal, l'aluminium sert d'adjuvant de l'immunité, en créant une réaction inflammatoire qui augmente la réaction antigène-anticorps. Il entre dans la composition de la majorité des vaccins. On estime qu'un enfant, par les vaccins, reçoit jusqu'à 3.75 mg d'aluminium durant les premiers six mois de sa vie. La forte toxicité de l'aluminium est bien connue : troubles neurologiques et immunitaires. Sa présence dans les vaccins est de plus en plus souvent mise en relation avec l'augmentation des allergies dans le monde. Plusieurs médicaments renferment de l'aluminium. L'aspirine enrobée a 44 mg d'aluminium tout comme certains antiacides, des médicaments contre la diarrhée ont plus de 600 mg d'aluminium par comprimé.

GÉLATINE

Dans un grand nombre de vaccins la gélatine a une fonction de stabilisateur. C'est un produit fabriqué à partir de débris d'abattoir tels que les cartilages, la peau et les os d'animaux. Prélevé sur des bovins ou des cochons mais aussi sur des moutons (en Australie). En Europe, la contamination de la gélatine par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est évoquée et l'utilisation d'os en provenance de pays où un grand nombre de cas d'ESB a été signalé - comme le Royaume Uni et le Portugal - fut récemment interdite. La gélatine dans les vaccins est fortement allergène.

SERUM BOVIN

En octobre 2000, le Département de la Santé de Grande-Bretagne retirait du marché un vaccin polio oral cultivé sur du serum foetal de veau suspecté d'être infecté par le prion de la maladie ESB ou maladie de la vache folle. Le vaccin donné à 11.5 millions d'enfants et d'adultes durant les deux dernières décennies a été préparé avec du serum provenant de vaches anglaises peut-être contaminées. Au Canada, du serum bovin est présent dans le vaccin **antipoliomyélitique, ainsi que dans celui contre la rage, la varicelle et l'hépatite A**. Lié à l'élevage intensif et à l'horreur des abattoirs, le sérum bovin peut lui aussi être l'hôte de virus qui, lorsqu'ils entrent dans l'organisme humain, deviennent mutagènes. Le virus de la leucémie bovine (VLB) existe de façon endémique dans les troupeaux américains tout comme un virus génétiquement proche du H.I.V impliqué dans le Sida humain. Ces virus peuvent se transmettre aux humains et provoquer des leucémies.

Le dr. Ryo Harasawa de l'Université de Tokyo au Japon, le dr. Massimo Giangaspero de l'Université de Milan en Italie ainsi que nombre de leurs collègues d'Allemagne et de Belgique ont détecté le virus de la diarrhée bovine dans plusieurs vaccins - **rubéole, influenza, rougeole, oreillons** - produits en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

Le serum bovin est utilisé dans plusieurs étapes de la culture cellulaire en laboratoire. **Dans le vaccin BCG, le bacille tuberculeux provient du bovin.**

MALADIES ET VACCINS

Les effets secondaires graves à court et à long terme des vaccins existent mais demeurent délibérément occultés puisque la désinformation est bien orchestrée. Tous les vaccins, sans exception, ont des effets secondaires négatifs et les monographies fournies par les laboratoires pharmaceutiques les décrivent très bien. Cependant, après leur description, les fabricants émettent souvent la directive : *"aucun lien de causalité n'a pu cependant être établie entre ces réactions et la vaccination"*.

Le **vaccin grippal**, répété chaque année et donné massivement aux personnes âgées, peut entraîner des réactions de type allergique comme l'urticaire, l'angio-œdème, l'asthme allergique, des maladies neurologiques notamment la paralysie faciale, l'encéphalite, l'encéphalopathie, des troubles de démyélinisation, la labyrinthite et le syndrome de Guillain-Barré.

Le **vaccin de l'hépatite B** pourrait être à l'origine, chez l'adulte, d'une augmentation de troubles neurologiques conduisant à la sclérose en plaques, une maladie grave et invalidante . En France, plus de 300 cas de démyélinisations aiguës imputables au vaccin ont été recensés , parmi eux un petit nombre d'adolescents. (Le vaccin lèse la myéline, la gaine des nerfs et cette dégénérescence est le premier symptôme de la sclérose en plaques) Un nombre impressionnant d'articles publiés dans des revues scientifiques font état de sévères complications auto-immunes et neurologiques suite à une vaccination contre l'hépatite B: nausées, vomissements, diarrhée, fièvre, urticaire, tachycardie, palpitations cardiaques, zona, eczéma, purpura, paralysie, syndrome de Guillain-Barré, névrite optique, conjonctivite, troubles de la vision . Aussi des cas d'arthrite , de rhumatisme, de problèmes de foie, d'asthme et même des décès. Le Pr. Barthelow Classen, connu pour ses travaux sur le diabète de type I, croit qu'il existe un lien entre la vaccination, particulièrement celui de l' hépatite B et le diabète insulino-dépendant. Dans le *New Zealand Medical Journal* (mai 1996) il constatait une augmentation de 60% de diabète juvénile après une campagne de vaccination massive contre l'hépatite B entre 1988 et 1991 . Le vaccin de l'hépatite B n'est pas le seul en cause dans cette relation diabète - vaccination. Classen a aussi découvert que l'incidence du diabète en Finlande était stable chez les enfants en bas de 4 ans jusqu'à ce que le gouvernement fasse des changements dans le calendrier vaccinal des enfants. En 1974, 130 000 enfants de 3 mois à 4 ans furent vaccinés contre **l'hépatite B et la méningite (de type C)**. Puis on leur injecta le vaccin contre la **coqueluche** . Dans les années qui suivirent, il y eut une augmentation de 64% de cas de diabète de type 1 chez les enfants vaccinés.

Le vaccin contre la **coqueluche /acellulaire** (donné en même temps que ceux de la diphtérie et du tétanos aux enfants) aurait aussi un lien avec le diabète. Ce vaccin contient une toxine sécrétée par un microbe le Bordetella pertussis , une toxine décrite par certains comme un "poison virulent" et ayant un effet désastreux sur le pancréas. Il peut mener aussi à l'hypoglycémie: deux chercheurs allemands, Hennessen et Quast trouvèrent ,en 1979, que sur 149 enfants ayant eu ce vaccin, 59 d'entre eux avaient développé des symptômes de l'hypoglycémie. Des cas de diabète juvénile sont survenus aussi après des vaccinations contre les oreillons et la rubéole.

Le **DCaT(diphtérie, coqueluche/acellulaire et tétanos)** et sa relation avec l'autisme s'affirme. Après la généralisation de ce vaccin et aussi de ceux contre la **rougeole et l'hépatite B**, on note une augmentation de l'autisme chez les enfants . Une étude menée par Ray Gallup constate une augmentation de plus de 300% de cas d'autisme entre 1992 et 1997 dans vingt-cinq états américains. De nombreux spécialistes croient de plus en plus que l'affaiblissement du système immunitaire constitue réellement un syndrome chez les personnes autistes, un trouble neuro-immunologique. Plus d'un tiers des enfants atteints présente un nombre réduit de lymphocyte T CD4 et T CD8 , empêchant peut-être leur organisme de fabriquer les anticorps nécessaires pour combattre les virus provenant des vaccins. Le **DCaT** peut déclencher des crises d'épilepsie , des méningites et créer des encéphalites allergiques induisant à leur tour de l'autisme et autres troubles du comportement. "*Les parents d'enfants autistes rapportent couramment des désordres immédiatement après l'inoculation avec le RRO (rougeole, rubéole et oreillons) et le DCaT*" a déclaré le Dr. Vijendra Singh, professeur d'immunologie. Ce dernier a publié dans le *Clinical Immunology and Immunopathology* (1998) une étude sur des enfants autistes qui mettait en évidence qu'une exposition au virus de la rougeole pouvait déclencher une réponse auto-immune interférant avec le développement de la myéline. On note la présence persistante du virus de la rougeole dans l'intestin des personnes autistes. Le Dr. Andrew Wakefield, directeur d'un groupe de recherche au *Royal Free Hospital* de l'Ecole de médecine de Londres a publié dans le *Lancet* (février 1998) une étude sur huit enfants qui furent atteints de graves affections intestinales puis devinrent autistes tout de suite après la vaccination **RRO**.

Le vaccin contre la **rubéole** peut mener à l'arthrite rhumatoïde. Des recherches indiquent que 41% des femmes vaccinées ont développé des douleurs articulaires, 9% une arthrite transitoire et 5% une arthrite chronique.

MÉNINGITE

La méningite bactérienne est provoquée, selon la médecine scientifique, par 3 germes: les méningocoques, les pneumocoques (surtout responsables des pneumonies) et les H. Influenzae (type B/ Hib) . Récemment au Québec, de nombreux cas de méningites ont fait leur apparition .

L'affaiblissement du système immunitaire des enfants qui reçoivent des doses répétées de vaccins depuis leur naissance n'est sûrement pas étrangère à ce fait.

Le vaccin contre le **méningocoque groupes A,C Y et W-13** combinés comporte des effets secondaires tels que céphalées, malaises, frissons et fièvre. Le vaccin **pneumococcique** peut provoquer un érythème et une induration au point d'injection, de la fièvre, des céphalées, un malaise général, des réactions de type allergique comme l'urticaire, l'odème angioneurotique ou une anaphylaxie ainsi que vasculite, éruption cutanée généralisée, arthrite, myalgie et divers troubles neurologiques y compris le syndrome de Guillain-Barré. Celui de l'**Haemophilus influenzae (type B/Hib)** donné aux bébés de deux mois peut induire des crises convulsives, douleurs au point d'injection, irritabilité, somnolence, diarrhée, vomissement, otite, éruption cutanée et infection des voies respiratoires supérieures.

En septembre 2000, le journal Observer de Londres, suite à la découverte de documents secrets, faisait état de la mort de 11 personnes suite à une récente vaccination massive contre la méningite de type C. Le vaccin causa 16 500 réactions négatives et quand on sait que seulement de 10 à 15% de ces réactions sont rapportés au Ministère de la Santé, le nombre d'effets secondaires et de morts est fatalement beaucoup plus élevé. Deux des morts déclarés succombèrent à une "septicémie méningoccal", une infection du sang liée à la méningite. Le vaccin au lieu de protéger, leur donna plutôt la méningite. Plus de 13 millions de bébés, d'enfants et d'adultes ont reçu le vaccin, en Angleterre, durant l'année 1999/2000. On soupçonne même le fabricant du vaccin d'avoir délibérément caché les effets secondaires au grand public et ce avec la complicité de fonctionnaires gouvernementaux responsables de la campagne de vaccination. Deux de ces fonctionnaires faisaient partie du conseil d'administration du laboratoire pharmaceutique fabricant le vaccin. DÉSINFORMATION

Il y a quelques mois une session d'information pour les parents sur le thème "Pourquoi faire vacciner vos enfants?" se tenait à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal. Elle était présidée par deux pédiatres dont le Dr. Jean-François Chicoine et commanditée par la compagnie pharmaceutique Merck Frosst, fabricant de vaccins. Histoire de culpabiliser au maximum les parents, le pédiatre Chicoine déclarait *"c'est une grosse responsabilité sociale. On va aussi se faire vacciner pour les autres"*. Pourtant, si la vaccination de masse protège et est aussi efficace contre les maladies, comme on veut nous le faire croire, pourquoi avoir peur des non-vaccinés? Les vaccinés transportant les virus restent bien plus une menace pour les non-vaccinés - comme c'est le cas pour le vaccin contre la polio - que le contraire. Malgré d'innombrables études scientifiques de spécialistes en allergie, en immunologie, en neurologie ainsi qu'en biochimie sur les dangers des vaccins, des pédiatres continuent d'affirmer que la vaccination n'affaiblit pas le système immunitaire, que les risques demeurent mineurs et que la malnutrition ou l'hygiène n'ont rien à voir avec la prévention des maladies.

S'agit-il de mauvaise foi chronique ou d'une triste connivence avec les laboratoires pharmaceutiques?

Heureusement, de plus en plus de médecins intelligents dénoncent ce dogme vaccinal et osent le remettre en question. Nombreux à nous dire que toutes ces maladies contre lesquelles les enfants sont vaccinés étaient déjà en voie de disparition avant l'administration des vaccins. Plus grave encore, malgré qu'ils aient été entièrement immunisés, des enfants souffrent tout de même de la maladie. Et que tous les vaccins affectent gravement notre système immunitaire, qu'ils possèdent une dangerosité certaine ouvrant la porte à diverses maladies.

Au Japon par exemple, l'incidence de mort subite du nourrisson a chuté de façon drastique dès qu'on a cessé de donner des vaccins aux enfants de moins de deux ans.

La Suède, en 1979, a banni le vaccin contre la coqueluche (pertussis) après la découverte que la maladie frappait des enfants vaccinés et qu'il provoquait des désordres neurologiques. Malgré que les enfants suédois ne soient plus vaccinés contre la coqueluche, le taux de mortalité par coqueluche n'est pas plus grand en Suède que dans les populations vaccinées de d'autres pays. Aux Etats-Unis, selon Susan Ellenberg PhD, directrice de la *"Division of Biostatistics and Epidemiology of FDA"*, en 1997, 43 enfants en bas de 2 ans succombèrent à l'hépatite B, suite à la vaccination.

IMMUNITÉ NATURELLE

Les enfants québécois reçoivent dès l'âge de 2 mois toute une série de vaccins et de rappels échelonnés sur quelques mois, plus de 18 bouillies chimiques. On vaccine systématiquement contre des maladies rares comme le tétanos, la diphtérie ou l'hépatite B des bébés qui ont autant de chance de les attraper que de gagner à la loterie. Si l'on part à l'étranger, on nous recommande les vaccins de la méningite, de la rage, de l'encéphalite japonaise, de la fièvre jaune, du tétanos, de la typhoïde, trois rappels d'hépatite A, B et un petit dépistage de la tuberculose. De quoi vous rendre malade avant même de mettre le gros orteil dans l'avion.

Au Québec, aucun vaccin n'est obligatoire. Tout individu peut refuser un vaccin et l'obliger à le faire contrevient aux droits reconnus à l'article 1 de la Charte québécoise et à l'article 7 de la Charte canadienne. Lors d'un jugement rendu en mars 1990, le juge Trudeau a reconnu que lors d'une "épidémie" de rougeole, les parents ne sont pas tenus de faire vacciner leurs enfants mais doivent les retirer de l'école jusqu'à ce que se résorbe la dite "épio tou". **Aucun vaccin n'est obligatoire pour voyager à l'étranger**, excepté celui de la fièvre jaune que certains pays - d'Afrique ou d'Amérique du Sud - peuvent demander si vous venez d'une zone d'endémie. (Sept complications sévères, dont six décès, rapportées après la vaccination contre la fièvre jaune dans la revue médicale britannique The Lancet - juillet 2001 - soulèvent des questions sur la sécurité du vaccin. Au Brésil, une fillette de 5 ans frappée d'une fièvre, de maux de tête, de malaises et de vomissements 3 jours après avoir reçu le vaccin anti-fièvre jaune et le vaccin combiné rougeole, oreillons, rubéole est morte cinq jours après l'innoculation. Le Dr. Michael Martin et ses collègues du Centre américain de contrôle des maladies (CDC, Atlanta) rapportent des complications post-vaccinales ayant affecté quatre touristes américains qui ont entraîné trois décès en 1996 et 1998. Ils suggèrent une relation causale possible avec le vaccins et conseillent de vérifier si les voyageurs se rendent vraiment en zone infestée et de prendre des précautions avant de recommander le vaccin.)

Continuer à vacciner des bébés avec des substances hautement cancérigènes, mutagènes et allergènes et dont le système immunitaire n'est pas encore vraiment développé est consternant. Le système immunitaire ne devient à peu près mature que vers 6-7 ans, continuant d'évoluer jusqu'à l'âge adulte. La complexité de nos mécanismes naturels de défense ridiculise toutes les théories sur la vaccination et elles font partie d'une conception dépassée et erronée de la santé. Notre système immunitaire n'a absolument pas besoin de produits artificiels et chimiques pour se bâtir une immunité. Comment peut-on faire croire à la population qu'un mélange de cadavre d'animal malade, de virus, de substances toxiques, augmente notre immunité contre les maladies, que cette terrible agression de notre intégrité nous donnera la santé?

Une alimentation saine, une bonne hygiène, entretiennent nos défenses naturelles. Par prévention ou lors de maladies infectieuses de multiples voies naturelles peuvent être envisagées - comme l'homéopathie, l'acupuncture, les plantes médicinales, des cataplasmes d'argile, des apports de vitamines C, A, de zinc, le repos, les massages, les bains tièdes contre la fièvre, une bonne hydratation, le jeûne, etc. Ces thérapies pourront aussi drainer de notre organisme les toxines et poisons de ces trop nombreux vaccins que nous avons reçu depuis l'enfance. Autre fait important, les enfants non vaccinés, ayant un meilleur système immunitaire, traverseront l'enfance sans parfois jamais souffrir d'aucune maladie infectieuse. (Selon l'expérience personnelle de l'auteur de ces lignes, mon fils maintenant âgé de 24 ans, n'a reçu aucun vaccin et n'a jamais contracté aucune maladie infectieuse de l'enfance, que ce soit la rougeole, la rubéole, la coqueluche ou autre; nous avons faits aussi plusieurs voyages en Inde et au Népal, sans vaccins et sans maladies).

Pour être vraiment en santé, il faut avant tout ne pas céder à la peur.

Même en n'ayant aucune formation scientifique, nous serons, en tant que parents, voyageurs ou suite aux pressions des médecins et du lobby des multinationales pharmaceutiques, de plus en plus confrontés à nous interroger sur les vaccins. Car pour certains scientifiques, l'avenir appartient aux vaccins. Plus de 200 nouveaux vaccins sont actuellement expérimentés: cocktail de vaccins pris d'une seule dose, vaccin inoculé par voie intra nasale ou d'autres génétiquement incorporés dans les fruits et les légumes.

Notre capital santé nous appartient et ne passe pas nécessairement par la dictature des laboratoires pharmaceutiques.

Les fabricants de vaccins ont surtout à coeur leurs profits, pas vraiment notre santé. Et puis , sur des bases éthiques, les vaccins demeurent le symbole sanglant de l'exploitation animale,de la souffrance de ces bovins,cés souris, ces poulets et ces singes sacrifiés sur l'autel de la vivisection. Leurs cadavres souillent à jamais les vaccins.

Source : <http://www.geocities.com/RainForest/Jungle/7621/vaccin2.html>

Diffusé sur : www.innovationsante.com (septembre 2002)
<http://www.innovationsante.com/VACCINATIONS.htm>